

**Arrêté du 27 avril 2000 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale**

NOR: ATEG0090250A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,  
Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,  
Vu l'arrêté du 4 mars 1993 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité local propre à l'administration centrale du ministère de l'environnement,  
Vu l'arrêté du 21 juillet 1998 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale,  
Sur proposition du SNE-CFDT,

Arrête

Art. 1<sup>er</sup>. - Est nommée pour représenter le personnel, en qualité de membre suppléant, au titre de la CFDT :  
Mme Zysberg (Claudine), en remplacement de Mme Vinouse. (Myriam).  
Art. 2. - Le directeur général de l'administration et du développement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.  
Fait à Paris, le 27 avril 2000.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement du directeur général  
de l'administration et du développement :  
*Le sous directeur des ressources  
humaines,*  
M. DAVY